

# **CVE EQUIMETH**

# COMPTE-RENDU DU COMITE DE SUIVI ET D'INFORMATION N°7

19 OCTOBRE 2023

À MORET-LOING-ET-ORVANNE, SEINE-ET-MARNE



Compte-rendu rédigé par Quelia (mandatée par CVE)







# Synthèse

17 personnes ont participé au comité de suivi et d'information (voir p. 3).

## Apports du comité de suivi

#### Activité du site

Au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2023, le méthaniseur Equimeth a produit :

- 7,4 GWh de biométhane pour un débit d'injection moyen de 235 Nm3/h de biométhane. L'équivalent des besoins énergétiques de 4000 foyers
- ☐ 300 tonnes d'engrais solides
- 6500 m<sup>3</sup> d'engrais liquide

Trois raisons majeures expliquent des variations de production au cours de cette période : les fortes températures de l'été (canicule), la maintenance des équipements, la qualité des matières valorisées. (Voir détails page 5)

CVE Equimeth s'est engagé dans des démarches obligatoires et volontaires pour améliorer la qualité de son unité de méthanisation et œuvre pour mettre en place les bonnes pratiques répondant à la réglementation RED II et la démarche « Contrat de progrès ».

# Approvisionnement en matières organiques

CVE affirme se concentrer sur une réduction des distances d'approvisionnement en matières méthanisables en travaillant avec des fournisseurs locaux et en multipliant les points de collecte. Il y a une réelle volonté de tisser un réseau au plus près du site d'implantation en conservant cette exigence sur la qualité. (Voir détails page 6)

# Maitrise de l'environnement olfactif

CVE prend l'engagement de proposer plusieurs mesures qui seront mises en œuvre au cours des prochaines semaines puis présentées lors de la prochaine réunion du comité de suivi. Ces initiatives incluent :

- ☐ La programmation d'une visite de l'association AZAMO sur le site de CVE Equimeth dès que possible
- ☐ La réalisation d'une enquête pour évaluer comment les habitants du voisinage perçoivent ces odeurs
- ☐ L'identification des points de transfert et de stockage de matière organique susceptibles de causer des émissions d'odeurs, dans le but d'explorer collectivement des solutions potentielles.

(Voir détails p.7-9)

# Les autres enjeux environnementaux

Il est nécessaire d'engager une discussion sur les questions liées à la gestion de la ressource en eau, à l'intégration dans le paysage et à la mobilité afin de mieux comprendre la position de CVE sur ces enjeux.

# Campagnes d'épandage et témoignage d'un agriculteur

Le dialogue avec les agriculteurs est essentiel pour ajuster la fertilisation en fonction des besoins. Pour tous les bénéfices qu'il offre (économique, organisationnel et écologique), les agriculteurs expriment un intérêt accru pour ce type d'engrais naturel organique. (Voir détails p.12-14)

# Information et dialogue

La date du prochain comité de suivi est fixée au jeudi 7 mars 2024 à 17h30.

CVE est disponible à tout moment et invite toute personne ayant une remarque ou question à s'adresser directement à l'équipe d'exploitation à la nouvelle adresse mail dédiée au projet :

equimeth@cvegroup.com







Table des matières
Synthèse
Participants et participantes3
Introduction4
Rapport d'activité5  La production de CVE Equimeth depuis le dernier comité
de suivi 5
Raisons associées à ses fluctuations5  Décalage entre les attentes et la réalitéErreur! Signet non défini.  Des démarches obligatoires et volontaires
La directive européenne RED II6 La démarche Contrat de progrès6
Panorama des matières organiques valorisées et
perspectives d'évolution du gisement
Maitrise des enjeux environnementaux
Odeurs liées au stockage de la luzerne
<b>⊃</b> Insertion paysagère de l'unité11
Campagne de fertilisation réalisées 12  Les campagnes d'engrais liquides en 202312
<b>♦</b> La campagne d'engrais solide13

<b>-</b>	Témoignage d'un agriculteur	13
Proch	aines étapes	14
Conta	ıct	14







# Participants et participantes

17 personnes étaient présentes à la réunion du comité de suivi et d'information n°6.

Collectivités territoriales

*Moret-Loing-et-Orvanne* 

Dikran ZAKEOSSIAN, Maire de Moret-Loing-Sur-Orvanne

Olivier THEOT, conseiller municipal délégué aux actions de démocratie locale MLO et Adjoint au maire, commune déléguée Écuelles

Marc ATLAN, Conseiller municipal

Communauté de Communes Moret Seine et Loing

Philippe DESVIGNES, vice-président délégué au développement économique

Conseil départemental de Seine-et-Marne

Rémi COQUILLE, Chargé de mission biométhane et transition énergétique

Organismes environnementaux

Eau de Paris

Léa LIGONNIERE, Chargée de mission Agriculture et Territoire

France Nature Environnement

Bernard BRUNEAU, Président

**Associations locales** 

Joëlle MANIGHETTI, habitante, représentante du comité citoyen MLO Sébastien DE WULF, Responsable de site Dépolia et représentant de l'association AZAMO

Stanislas NÖSPERGER, représentant de « Ça nous regarde tous »

Jean-Louis BARBIER, habitant, représentant du comité citoyen MLO

Jean-Marc JUD, Habitant, représentant du comité citoyen MLO

**Acteurs agricoles** 

Pierre BILLARD, Agriculteur

**CVE** 

Anthony BREMOND, Responsable QHSE Biogaz

Jérôme CHARMANT, Directeur exploitation

Éric ZILLIOX, Responsable activité Regener

Quelia

Constant DELATTE, Concertant

Ismaël MEDDAHI, Concertant

Personnes excusées

Véronique ALLPORT, Habitante, Moret-Loing-et-Orvanne

Fabrice COLSON, Espace graphic

Séverine DUCOTTET, Chargée de mission Biomasse-énergie, Conseil

régional d'Ile de France







# Introduction

M. Zakeossian, maire de de Moret-Loing-et-Orvanne, accueille l'ensemble des participants. Comme en témoigne ce 7<sup>ème</sup> comité de suivi, il salue CVE pour sa transparence et sa volonté de continuer le dialogue avec les acteurs locaux.

## Ordre du jour

- Introduction
- Rapport d'activité
- ◆Visite de l'association AZAMO (entreprises riveraines)
- Utilisation du biogaz pour mobilité territoire
- Insertion paysagère
- ◆Campagne d'épandage été/automne 2023
- ◆Témoignage d'un agriculteur
- Questions et échanges





Contrat de progrès - Comité de suivi - 19/10/2023

#### Retour sur la précédente réunion

## Sixième réunion du comité d'information et de suivi



Précédent comité de suivi le 24 mai 2023

Publication du compte-rendu du comité d'information dans la section « actualité » sur le site internet du projet

https://equimeth.cvegroup.com/agenda/compte-rendu-comite-suivi-information-6/



ocve \* cve



Contrat de progrès - Comité de suivi - 19/10/2023

# Les sujets à aborder

Comité de suivi du 24/05/2023

20 personnes ont participé au comité de suivi et d'information (voir liste page 3). Rapport d'activité Sur cette même parcelle est envisagée la production d'hydrogé sous réserve de validation de la faisabilité hoir détails c. 111. 5/oir détails p.11 à 121. Les bonnes pratiques sur le site ont été soulevées par un Audit de La ressource en eau l'assureur au début de l'année. De plus, la prévention et la sécurité sur site se sont renforcés, CVE Equimeth a repu la visite des pompiers afin de réaliser un exercice. Aucune eau ne sort de l'unité. L'ea pour le lavage d'équipement, de camions et de voierle. Enfin, CVE Equimeth s'est vu restituer le contrat de progrès mené per GRDF visant à harmoniser et mutualiser les bonnes pratiques sur la méthenisation (voir détails p. fis. Plan d'épandage Suite à un incident technique, un système de sur vertilation du ciei gazeux du stockeur a été mis en place afin d'éviter la concentration d'odeurs (voir distalls p.·6). CVE est disponible à tout moment et invite toute personne ayant une remarque ou question à s'adresser directement à l'équipe d'exploitation à la nouvelle adresse mail dédiée au projet :

Deux sujets n'ont pas ou être abordés lors du 66me comité de suivi : L'insertion paysagère

Des éléments seront fournis sur ces deux suiets lors de la prochaine rencontre

La mobilité dans le territoire

Contrat de progrès - Comité de suivi - 19/10/2023

M. Delatte, Quelia, précise qu'au regard des éléments à disposition, la mobilité fera l'objet d'une attention particulière au prochain comité.







# Rapport d'activité

⇒ La production de CVE Equimeth depuis le dernier comité de suivi



M. Charmant, CVE, explique que l'activité de CVE Equimeth a trouvé son rythme de croisière. A ce jour, 235 Nm3/h en moyenne sont injectés chaque heure directement dans le réseau de gaz local, permettant de répondre à l'équivalent des besoins énergétiques de 4000 foyers.

# Quelques fluctuations de production

Bien qu'il s'estime satisfait de la productivité affichée, la production d'énergie a connu quelques brèves variations pendant la période estivale. M. Charmant précise que quelques ajustements peuvent être réalisés pour atteindre 265 Nm3/h.

En réponse à la question de M. Zakeossian sur les facteurs à l'origine de ces fluctuations de production, CVE explique que cela est lié à :

- □ Des difficultés pour évacuer l'excès de chaleur en raison de températures extérieures trop élevées en été 2023. Pour résoudre ce problème, CVE envisage d'investir dans un aéroréfrigérant qui permettra de dissiper l'énergie thermique interne vers l'extérieur.
- ☐ Des interruptions pour la maintenance des équipements, avec un temps de fonctionnement de réserve estimé à 2-3 heures
- □ La qualité des intrants. Les éléments indésirables (ex : le verre), ont le potentiel d'endommager les pompes de transfert, ce qui peut entraîner l'arrêt de la production. M. Charmant souligne que pour anticiper de tels imprévus, une marge de sécurité avait été établie. Néanmoins, il ne prévoyait pas que le remplacement des pompes serait aussi fréquent. Cette problématique découle en grande partie du fait que certaines entreprises ne réalisent pas un tri à la source suffisamment rigoureux. La réglementation ICPE, tend à être plus exigeante concernant la quantité d'indésirables présents dans les matières destinées à être valorisées.

À ce sujet, M. Zakeossian fait part d'un projet en cours avec le SMICTOM visant à élaborer de nouveaux systèmes de collecte et de tri adaptés à la filière







# Des démarches obligatoires et volontaires

Rapport d'activité

## Faits marquants d'exploitation

- · Certifications RED2 de l'unité
- · Changement de la cuve de filtration COV
- · Maintenance des agitateurs des cuves

#### 2<sup>nd</sup> semestre 2023

- Production moyenne depuis 2023 de
- 235 m3/H, soit l'équivalent de 7,4 GWh produits

Analyses d'emissions diffuses par CH4 Process

Contrôle annuel électrique et incendie de l'unité

Inspection DREAL (actions en cours suite visite)

cve



# La directive européenne RED II

M. Charmant indique l'engagement volontaire de CVE Equimeth pour répondre à la directive européenne RED II qui vérifie la durabilité de la biomasse valorisée et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

# La démarche Contrat de progrès

M. Delatte indique que CVE Equimeth a adhéré au programme volontaire "Contrat de Progrès", qui a pour objectif de suivre la performance et le respect de la réglementation du site. Des recommandations ont été émises dans divers domaines, et un plan d'actions est en cours de mise en œuvre. Une présentation des résultats au prochain comité de suivi est prévue.

#### Rapport d'activité

## Activité CVE Equimeth - Contrat de progrès

- Démarche volontaire qui vise à accompagner les volontaires dans l'amélioration de la qualité d'exploitation de leur installation de méthanisation
- Plusieurs thématiques complémentaires : sécurité du site, performance technique et environnementale, économie circulaire, communication
- · Plusieurs actions à mettre en œuvre



















Contrat de progrès - Comité de suivi - 19/10/2023

# Panorama des matières organiques valorisées et perspectives d'évolution du gisement

M. Charmant rappelle que le modèle de CVE Equimeth repose sur la valorisation des biodéchets. Parmi les 25 000 tonnes de déchets valorisés par an, on dénombre :

	44% de	biodéchets	issus des	collectivités	collectées	par	Véoli	а
--	--------	------------	-----------	---------------	------------	-----	-------	---

- ☐ 28% de sous-produits industriels essentiellement des graisses
- □ 29% de résidus agricoles (dont 1000 tonnes/an de fumiers équin et 500 à 1000 tonnes/an de cultures intermédiaires)

S'agissant des évolutions, CVE affirme se concentrer vers une réduction des distances d'approvisionnement en travaillant avec des fournisseurs locaux et en multipliant les points de collecte. Il y a une réelle volonté de tisser un réseau au plus près du site d'implantation en conservant cette exigence sur la qualité.







L'augmentation du volume d'approvisionnement n'est pas envisagée d'autant plus que le méthaniseur n'est pas dimensionné pour accueillir un surplus de matière. Cela exigerait de multiples modifications techniques sur site et la mise à jour du plan d'épandage.

# Précisions sur les CIVE (cultures intermédiaires à vocation énergétique)

M. Zilliox présente les CIVE dans le but de clarifier toute confusion ou idée préconçue. Une CIVE (Culture Intermédiaire à Vocation Énergétique) est une interculture (entre deux cultures alimentaires annuelles) implantée pour des raisons environnementales. Elles sont fréquemment utilisées pour améliorer la rotation des cultures, réduire l'érosion du sol, et éviter le ruissèlement des nitrates, tout en fournissant une source de biomasse renouvelable pour la production d'énergie.

M. Zilliox précise que les CIVE ne se substituent aux cultures principales annuelles destinées à l'alimentation humaine ou animale. En l'occurrence, les CIVE sont utilisées en méthanisation pour leur pouvoir méthanogène et leur structure fibreuse permettent de remplacer des fibres provenant initialement des papeteries mais qui ne sont plus valorisées par Equimeth.

# Maitrise des enjeux environnementaux

# 

#### Rapport d'activité

## Suivi des signalements d'odeurs et résolutions

Emanations récurrentes depuis 2021 à chaque épandage

- Vidange du stockage engrais liquide
- Brassage provoque une émanation de gaz

#### Solution mise en place :

 Ventilation forcée qui atténue la concentration de gaz odorant (difficilement quantifiable car faible quantité)

#### Analyse d'émanation de biogaz par prestataire externe.

 une source d'émanation identifiée, corrigée depuis par l'adaptation du temps de séjour.





Contrat de progrès - Comité de suivi - 19/10/2023

# Le stockage de la luzerne

En dernière date, M. De Wulf évoque ce qui lui a été présenté par l'exploitant comme un dépôt de luzerne sur une plateforme à l'air libre.

M. Zilliox apporte des précisions en expliquant que la décision de stocker la luzerne en plein air découle d'une situation inattendue, afin de porter assistance à une coopérative qui n'a pas pu la récolter en temps voulu. CVE a donc pris en charge environ 200 à 300 tonnes.

Il ajoute que cette matière végétale peut émettre une odeur liée au processus de tassement qui libère un jus odorant. Ce jus est maintenant collecté et les surfaces nettoyées pour éviter toute émanation.

## Maîtrise de l'environnement olfactif sur site

M. Zilliox rappelle les situations sur site où les émissions d'odeurs sont possibles :







#### ☐ Matières entrantes

- les résidus de cultures de type ensilage sont stockés en extérieur puis recouverts d'une bâche, ils ne génèrent pas d'odeurs s'il sont bien stockés
- les matières très odorantes sont livrées et stockées dans le bâtiment fermé doté du traitement de l'air (pas d'émission d'odeur)

## □ Processus de méthanisation

 les cuves sont hermétiques ce qui empêche toute émission d'odeur ou de gaz

#### Matière sortante

 le fertilisant organique est stable, mais lorsque sa manipulation est nécessaire, cela peut engendrer des émissions d'odeurs, notamment en mai et fin septembredébut octobre.

Sur une suggestion de M. Zakeossian il est proposé que CVE analyse et caractérise toutes les actions ou postes susceptibles de générer un risque d'odeur et d'anticiper :

- avant chaque activité à risque d'augmenter sa vigilance
- de mettre en place des solutions pérennes pour réduire tout risque

# Échange avec l'association AZAMO et dispositif de signalements

M. De Wulf, représentant de Depolia et de l'association AZAMO, composée de sociétés implantées à proximité de Equimeth, a adressé à CVE 14 signalements, exprimant les préoccupations quant aux perturbations olfactives et notamment en lien avec l'accueil du public. Il indique qu'il subsiste des épisodes olfactifs et que les entreprises voisines ont besoin de précisions et engagements à ce sujet.

#### Rapport d'activité

## Visite du site par l'association AZAMO

- Visite initialement prévue le 17 octobre 2023
- · Report dès que possible





Contrat de progrès - Comité de suivi - 19/10/2023





#### Rapport d'activité

## Mise en place d'un dispositif de signalement

> Formulaire en ligne

#### Le formulaire est en ligne

Accessible via la homepage <a href="https://equimeth.cvegroup.com/">https://equimeth.cvegroup.com/</a>perception/

# CVE est à votre écoute à tout moment pour l'amélioration continue





Contrat de progrès - Comité de suivi - 19/10/2023







# **Engagement de CVE**

CVE prend l'engagement de proposer plusieurs mesures qui seront mises en œuvre dès que possible et préparera un bilan sur le sujet pour la prochaine réunion du comité de suivi et notamment :

- ☐ La programmation d'une visite de l'association AZAMO sur le site de CVE Equimeth dès que possible.
- L'identification par l'analyse des dates de signalements, des occurrences pour les mettre en regard des activités de Equimeth à ces dates et ainsi identifier les actions susceptibles de causer des émissions d'odeurs, dans le but de prendre les mesures adaptées.

## Demande du comité de suivi

La réalisation d'une enquête pour évaluer comment les habitants du voisinage percoivent ces odeurs.

# ⇒ Valorisation du CO₂

M. Bremond, responsable QHSE pour CVE explique que le CO<sub>2</sub> est un sousproduit important du biogaz (35% à 45% de CO<sub>2</sub> pour 65 %à 55% de méthane CH<sub>4</sub>). L'installation à venir d'un épurateur-liquéfacteur permettra de récupérer ce CO2 pour le fournir à des entreprises de production alimentaire (carboglace, CO<sub>2</sub> alimentaire).

## Le CO<sub>2</sub> biogénique issu de méthanisation, une ressource à valoriser!

- CO<sub>2</sub>: 35-45% des flux du biogaz, il faut le valoriser!
- CO<sub>2</sub> conventionnel: fort impact environnemental. marché en tension, monopoles, pénuries
- Demande en forte augmentation (IAA, boissons, serristes, carbo glace)



Projet pilote: Equimeth (77), MSI 2024

- → env. 2500t/an bioCO2, qualité alimentaire
- → 100% volume sécurisé vers producteur

#### Stratégie DEV:

- → équiper 1 site de méthanisation sur 2
- → 2030: 75kt de CO2 valorisé
- → Construire label bioCO2 et réseau sites



Fournir un CO<sub>2</sub> biogénique, local, compétitif, dans une démarche d'économie circulaire et répondant aux exigences de qualité de l'industrie agroalimentaire

L'utilisation de ce CO<sub>2</sub> contribuera à assurer un approvisionnement durable avec des avantages environnementaux et financiers pour CVE et pour les utilisateurs de CO<sub>2</sub>. M. Bremond souligne que le défi principal concerne la certification de la qualité du CO<sub>2</sub>. Des informations complémentaires à ce sujet seront présentées lors des prochaines réunions du comité de suivi. La mise en service de cette nouvelle valorisation est à prévoir pour 2030.





## Les avantages du CO<sub>2</sub> biogénique issu de la méthanisation

- Production régulière (pas de saisonnalité), stabilité des prix
- Sécurité de l'approvisionnement : maillage territorial, solutions de back-up, réduction de la dépendance aux sources de CO<sub>2</sub> conventionnel
- **Boucle locale et dynamique territoriale:** production régionale, à proximité des consommateurs; économie circulaire créatrice d'emplois, relocalisation de la production de  $CO_2$  en France

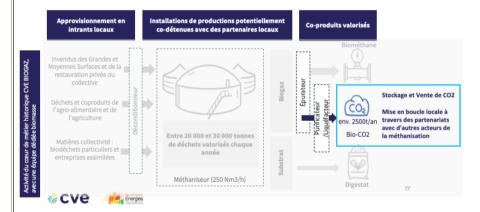


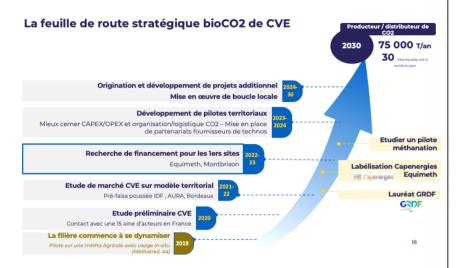


- Gains financiers: mutualisation des coûts entre sites, courtes distances de transport
- Gains environnementaux: plus de 4000t/an/projet CO<sub>2</sub> évitées, source biogénique, meilleur bilan environnemental (RED II)
- Un CO2 de haute qualité: pur à 99,9% compatible spécifications alimentaires (EIGA, ISBT)

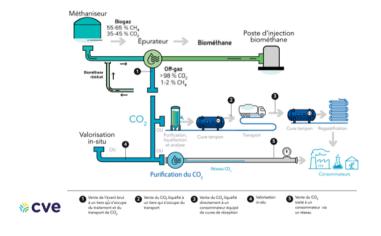
16

# La brique purification/liquéfaction du CO2





# Le procédé de valorisation du CO<sub>2</sub> biogénique









# ⇒ Insertion paysagère de l'unité



M. Bremond explique que la réflexion concernant la plantation de haies autour du site vise à créer une barrière visuelle avec le voisinage et à prévenir la dispersion des matières céréalières (envol en cas de fort vent). La non-adaptation de certaines espèces les a fait périr lors des dernières canicules. Une nouvelle démarche sera réalisée en partenariat avec un paysagiste local pour choisir les espèces les plus adaptées.

M. Zakeossian encourage CVE à persévérer dans cette voie en veillant à ce que la palette végétale choisie intègre des espèces et des essences qui soient suffisamment robustes face aux changements climatiques, tout en étant économes en termes de consommation d'eau.

Sur cette note, il suggère à CVE et à Mme. Ligonnière, des Eaux de Paris, de collaborer afin qu'un des sujets du prochain comité de suivi porte sur la gestion de la ressource en eau sur le site de Equimeth.

## Insertion paysagère



# Insertion paysagère







Contrat de progrès - Comité de suivi - 19/10/2023





Contrat de progrès - Comité de suivi - 19/10/2023







# Campagne de fertilisation réalisées

# ⇒ Les campagnes d'engrais liquides en 2023

L'engrais organique – Campagnes réalisées

Bilan campagnes d'épandage engrais liquide - 2023

#### Campagne de printemps 2023

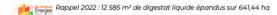
- 8 900 m3 épandus de fin janvier et mi mai (soit environ 27) et 400 rotations)
- Epandages sur **Blé en place** (236 ha) ; **Escourgeon** (26 ha) ; **Orge de P**. (37 ha) ; **avant Tournesol** (38 ha) ; **avant Maïs** (21 ha) ; avant **Betteraves** (30 ha) ; **CIVE** (21 ha)
- 409 ha épandus chez 11 agri (soit environ 21 m3/ha et maxi à 29 m3/ha)

#### Campagne d'été 2023 - en cours

- 8970 m3 épandus : juillet, août, septembre et octobre (soit environ 33j et 383 rotations)
- Epandages sur CIPAN *avant betteraves/orge de P.* (150 ha); CIVE (35 ha); avant **blé/escourgeon** (80 ha); avant Colza (250 ha); avant moutarde (17 ha)
- 530 ha épandus chez 12 agri (soit environ 16,8 m3/ha et maxi à 20 m3/ha)

=> Soit un total global annuel de près de 18 000m³ d'engrais liquides épandus sur 940 ha





M. Zilliox explique qu'il s'agit de la première année complète de CVE Equimeth. De fait, la capacité d'épandage a augmenté entre 2022, date de la première campagne, et 2023. Au total près de 18 000 mètres cubes d'engrais liquide ont été épandus sur une superficie de 940 hectares. Aucune augmentation notable de volume n'est envisagée pour les années à venir, car Equimeth est déjà très contraint par le calendrier d'épandage et les conditions météorologiques, en revanche un travail est possible sur l'amélioration des propriétés fertilisantes.

	Printemps 2022	Été 2022	Printemps 2023	Été 2023
Volume de fertilisants liquide épandus (m³)	3300	9300	8900	8970
Surface (ha)	140	500	409	530

#### L'engrais organique - Campagnes réalisées

Bilan campagnes d'épandage engrais liquide - 2023















# ⇒ La campagne d'engrais solide

L'engrais organique – Campagnes réalisées

Bilan campagne d'épandage engrais solide - 2023

## Campagne d'été 2023

- 475 t épandues : début août (soit environ 2) et 20 rotations)
- Epandages sur CIPAN avant betteraves/orge de P. (23 ha); avant Colza (16 ha)
- 39 ha épandus chez 3 agri (soit environ 12 t/ha)













	Été 2022	Été 2023
Volume de fertilisants solide épandus (tonnes)	1600	8970
Surface (ha)	104	530
Fertilisants solide épandus (tonne/ha)	15	12
Nombre d'agriculteurs	5	3

# ⇒ Témoignage d'un agriculteur

M. Billard, agriculteur de la commune d'Episy, a un partenariat avec CVE. Il cultive 20 hectares de cultures intermédiaires à vocation énergétique

(CIVE) pour Equimeth. Il reçoit en échange l'engrais organique produit par le méthaniseur qui lui offre de nombreux avantages :

- □ Économique Il constate une forte réduction des coûts. Le tarif des engrais chimiques a augmenté de 250 € à 1 200 € la tonne, cela incite à privilégier des alternatives locales et économiques.
- ☐ Organisationnel La gestion de son exploitation agricole est simplifiée grâce à la prise en charge de l'épandage par le prestataire agricole de CVE.
- □ Agronomique L'enrichissement du sol en matière organique naturelle favorise la vie du sol, « *Un sol vivant est plus productif qu'un sol inerte* ».

Témoignage d'un agriculteur

## Témoignage de Patrick Billard



Agriculteur du plan d'épandage sur la commune de Episy

Producteur de CIVE









#### **AGRONOMIOUES**

- Services agro-écologiques (maîtrise pression adventices structure sol, biodiversité...)
- · Stockage carbone dans le so
- Diversification + allongement des rotations
- Maintien de la production alimentaire



#### **O**RGANISATIONNELS

- Accompagnement agro et gestion par C
- · Flexibilité et concertation
- Intégration dans les pratiques agricoles
- Plusieurs valorisations possibles métha/élevage/sol

#### **E**CONOMIQUES

- Revenu supplémentaire
- · Diversification + sécurisation revenu
- Valorisation obligation réglementaire
- Visibilité, stabilité et transparence du partenariat

#### **ENVIRONNEMENTAUX**

- Amélioration bilan environnementa carbone
- Qualité de l'eau
- Pratiques agro-écologiques
- Production d'énergie verte et économ circulaire locale

Ces avantages notables soulèvent une interrogation de la part d'un participant concernant la concurrence entre agriculteurs pour l'accès à ce fertilisant organique naturel. Si cette matière est valorisée localement, pourquoi ne pas privilégier les agriculteurs Seine et Marnais et avoir intégré ceux de l'Yonne ?

- M. Zilliox explique que la priorité est de fournir le fertilisant naturel aux agriculteurs qui ont fait confiance à CVE dès le démarrage du projet. C'est pourquoi, certains agriculteurs de l'Yonne situés sur les communes de Villeblevin et Saint-Agnan, à environ 20-25 km de CVE Equimeth, sont concernés. Ils entendent maintenir cette relation de confiance tout en priorisant les agriculteurs situés à proximité de leur site.
- M. Zilliox précise que plusieurs critères sont pris en compte pour contractualiser de nouveaux agriculteurs. Si les agriculteurs locaux répondent à leur cahier des charges, alors ils sont ouverts à de nouveaux partenariats.

# Prochaines étapes

Le comité de suivi valide l'idée de se planifier 2 comités de suivi par an pour suivre les périodes d'épandage.

La date du prochain comité de suivi est fixée au jeudi 7 mars 2024 à 17h30.

# Contact

L'équipe de CVE est joignable à tout moment via le site web ou l'adresse email dédiée :

https://equimeth.cvegroup.com

equimeth@cvegroup.com





